



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 28 mars 2019

Communiqué de presse

## **Peste porcine : la biosécurité doit être adaptée à tous les modes d'élevage**

La visite du Président chinois en France nous apprend que les deux pays ont acté « un programme de travail conjoint pour la mise en place du principe de zonage pour les maladies animales », notamment la peste porcine africaine, « dont la reconnaissance à terme permettra la continuité des échanges commerciaux pour ce marché », y compris si des cas sont détectés en France.

Si la France reste pour le moment indemne de cas de PPA, le Gouvernement prend les devants pour la filière exportatrice. La Confédération paysanne souhaiterait que la même détermination soit mise en œuvre à destination des élevages de plein air, notamment ceux en rotation. Pour ces élevages, les mesures de protection restent encore bien floues et incertaines, malgré nos propositions.

La Confédération paysanne refuse que les éleveurs fermiers de porcs, dont la production correspond aux attentes des consommateurs en termes de qualité et de traçabilité, fassent les frais de mesures de biosécurité éloignées des pratiques de terrain et de leur diversité.

Nous revendiquons une politique de résultats plutôt que de moyens : la biosécurité avec notamment la mise en place de clôtures électrifiées mobiles doit permettre de sécuriser les paysan-ne-s sans pour autant les obliger à des mesures inadaptées ou inatteignables. Ce qui aurait pour conséquence d'écarter les éleveurs de la biosécurité ou l'abandon du métier.

La Confédération paysanne exige, comme elle l'avait fait lors des épisodes de gripes aviaires ces dernières années, des politiques sanitaires qui protègent d'abord les paysan-ne-s, les consommateurs et les consommatrices sans devenir le bras armé de l'industrialisation du modèle agricole.

### Contacts :

- Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22
- Nicolas Girod, Secrétaire national : 06 07 55 29 09
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78